



# REGLEMENT

## CONCOURS REGIONAL UR 08

### AUTEUR

# 2025



### **DEFINITION :**

Le concours auteur est destiné à récompenser des ensembles de photographies. Cela signifie : continuité dans les images soit au niveau de l'histoire, soit au niveau de la démarche donnant ainsi une unité à l'ensemble.

Chaque œuvre comportera de 8 à 15 photos sur support papier.

L'auteur peut joindre un texte non obligatoire, anonyme, d'une dizaine de lignes – 1000 caractères, espaces compris, maximum pour présenter sa démarche. Ce texte sera montré, à la fin de la série. Il doit être dans la même présentation et le même format que la photographie. À défaut de présentation identique aux photos, le texte ne sera pas présenté. Le texte ne doit pas donner de titre aux photos de la série. Ce document texte ne devra pas recevoir l'étiquette 1 avec le code barre qui doit impérativement être collé sur la première photo de la série. Lors de l'inscription, ce texte sera mis en dernier (format JPG ou PDF). Pour 15 images ce sera la 16ème.

Le thème est libre.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Voir fiche « Modalités pratiques pour les concours UR08 2025 »

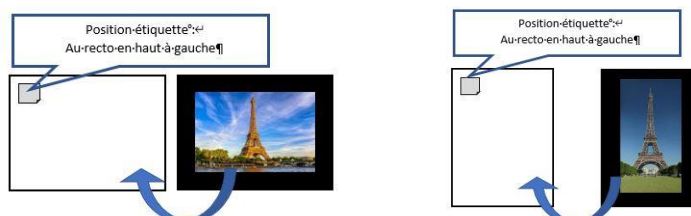
Les œuvres doivent être présentées sur un support semi rigide en carton d'un format 30X40 cm +/-5mm et d'une épaisseur totale ne dépassant pas 2,5mm

Important : la photo doit être scotchée sur tout le pourtour de celle-ci sur le support.

Dans le cas où le support sert de Marie Louise ou de passe partout aucune aspérité, aucune surépaisseur ne doivent apparaître au dos des photographies, hormis la photo et l'étiquette d'identification.

Des étiquettes sont générées automatiquement sur le site après votre inscription. N'oubliez pas de les imprimer et de les coller au verso des photos, en haut à gauche dans le sens de lecture de chaque image.

Sur le tirage, aucun signe distinctif ne doit permettre d'identifier un club ou l'auteur.



En cas d'erreur sur une étiquette d'identification, **il est impératif de relancer l'impression de toutes les étiquettes du concours** et de les remplacer sur les photos correspondantes (les numéros générés informatiquement sont modifiés pour toutes les photos de l'auteur à ce concours)

## **INSCRIPTION :**

Voir fiche « Modalités pratiques pour les concours UR08 2025 »

## **ENVOI DES TIRAGES :**

Voir fiche « Modalités pratiques pour les concours UR08 2025 »

**Pour toutes questions, contacter :**

**Catherine Angyan Commissaire régional auteur : [angyanc@orange.fr](mailto:angyanc@orange.fr)**

**Ou Michel Villequey Président UR08 : [presur08@federation-photo.fr](mailto:presur08@federation-photo.fr)**